II. Justification de nos appréciation. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes consolidés, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Roanne, le 28 avril 2005.

Les commissaires aux comptes :

Gescomm :
LAURENCE CROPSAL ;

Pierre-Henri Scacchi et Associés :
PIERRE PLANTÉ.

III. — **Rapport des commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Devernois S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Devernois S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Sous la responsabilité du conseil de surveillance, il revient au directoire de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

— prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;

— prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Les informations données dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière n'appellent pas de notre part d'observations.

Fait à Paris et Roanne, le 28 avril 2005.

Les commissaires aux comptes :

Gescomm :
LAURENCE CROPSAL ;

Pierre-Henri Scacchi et Associés :
PIERRE PLANTÉ.

96541

DEWULF CAILLERET

(Capital détenu directement à 99,99 % par Bolloré.)

Société anonyme au capital de 2 550 000 €.
Siège social : route du Môle 6, 59140 Dunkerque.
380 355 875 R.C.S. Dunkerque.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale mixte du 22 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Ouest-France » du 24 août 2005.

96514

EASYDIS

(Filiale de Casino Guichard-Perrachon à hauteur de 100 %.)

Société anonyme au capital de 960 000 €.
Siège social : Immeuble Le Diamant, rond-point A. Colonna, 42160 Andrezieux-Boutheon.
383 123 874 R.C.S. Montbrison.

Les comptes annuels de l'exercice, approuvés par l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2005, ont été publiés dans « Les Petites Affiches de la Loire » du 8 août 2005, de la page 22 à 26.

96500

S.N.C. ESPACE DIDEROT

(Capital détenu à 100 % par Crédit agricole d'Ile de France.)

Société en nom collectif au capital de 30 000 000 €.
Siège social : 26, quai de la Rapée, 75012 Paris.
379 607 203 R.C.S. Paris.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par décision de l'actionnaire unique le 4 février 2005, ont été publiés au « Journal Spécial des Sociétés » du 25 août 2005.

96529

EUROFINS SCIENTIFIC

Société anonyme au capital de 1 362 495,60 €.
Siège social : Site de la Géraudière, rue Pierre-Adolphe Bobierre, 44300 Nantes.
350 807 947 R.C.S. Nantes.

A. — Comptes sociaux.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2004 et le projet d'affectation de résultat dudit exercice, publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 16 février 2005, pages 1448 à 1454, ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale mixte du 7 avril 2005, étant rappelé que cet avis contenait l'attestation des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.

B. — Comptes consolidés.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 ont été publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 16 février 2005, pages 1435 à 1448, et approuvés sans modification par l'assemblée générale mixte du 7 avril 2005, étant rappelé que cet avis contenait l'attestation des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

96566

S.A. FINANCO

Société anonyme au capital de 32 000 000 €.
Siège social : 32, rue Mirabeau, 29480 Le Relecq-Kerhuon.
Code interbancaire : 16 839 D.
338 138 795 R.C.S. Brest.

Situation au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, banques centrales, C.C.P.	139
Créances sur les établissements de crédit	25 687
Opérations avec la clientèle	970 260
Parts dans les entreprises liées	7 926
Crédit-bail et location avec option d'achat	56 721
Immobilisations incorporelles	4 651
Immobilisations corporelles	1 600
Autres actifs	3 572
Compte de régularisation	6 789
Total de l'actif	1 077 345